

## REUNION DU 26 JUILLET 2021

Le vingt six juillet deux mille vingt et un, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de madame Patricia Gady Duquesne, maire du Tronquay.

Présents : Mme Coralie Bellanger, M. Alain Dumont, Mme Louise Lecordier, Mme Patricia Gady Duquesne, M. Michel Grivel, M. Jean-Claude Leboeuf, M. Dominique Leroux, Mme Stella Cogent, Mme Emilie Simonin. Mme Edith Houdan, M. Michel Jourdan, M. Raymond Lafosse.

Absents : Mme Agnès de Saint Denis, M. Loïc Bihel (pouvoir donné à Mme Stella Cogent), M. Jean-Claude Proux (pouvoir donné à M. Michel Jourdan).

Date de convocation et d'affichage : 21 juillet 2021.

### **OBJET : Signature promesse de bail**

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 12 – Votants : 12 voix pour ( 10 + 2 pouvoirs) 2 abstentions  
Délibération affichée du 28 juillet au 28 septembre 2021

Il est présenté au Conseil Municipal les différentes clauses qui seront présentent dans le bail établi entre la mairie du Tronquay d'une part et monsieur Moncé et madame Richard ou toute autre société qu'ils constitueraient d'autre part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise madame le maire à représenter la commune du Tronquay et à signer la promesse de bail nécessaire aux fins envisagées.

### **OBJET : Signature promesse de cession du fonds de commerce**

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 12 – Votants : 12 voix pour ( 10 + 2 pouvoirs) 2 abstentions  
Délibération affichée du 28 juillet au 28 septembre 2021

Après avoir entendu l'exposé de madame le maire sur la cession du fonds de commerce sis à La Tuilerie,

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré,

### **Décide :**

**d'autoriser** madame le maire à représenter la commune du Tronquay et à signer la promesse de cession du fonds de commerce à monsieur Moncé et madame Richard ou toute autre société qu'ils constitueraient.

### **OBJET : Vente du fonds de commerce**

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 12 – Votants : 12 voix pour ( 10 + 2 pouvoirs) 2 abstentions  
Délibération affichée du 28 juillet au 28 septembre 2021

Après avoir entendu l'exposé de madame le maire sur la vente du fonds de commerce sis à La Tuilerie, à monsieur Moncé et madame Richard ou toute autre société qu'ils constitueraient

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré,

**Décide :**

**d'autoriser** madame le maire à représenter la commune du Tronquay, à engager toutes démarches et à signer tous actes nécessaires à la réalisation de cette vente.

**OBJET : Signature du bail**

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 12 – Votants : 12 voix pour ( 10 + 2 pouvoirs) 2 abstentions  
Délibération affichée du 28 juillet au 28 septembre 2021

Il est présenté au Conseil Municipal les différentes clauses qui seront présentent dans le bail établi entre la mairie du Tronquay d'une part et monsieur Moncé et madame Richard ou toute autre société qu'ils constitueraient d'autre part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise madame le maire à signer le bail commercial et toutes les autorisations nécessaires aux fins envisagées.

**OBJET : Subvention pour l'association de prévention routière**

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Présents : 12 – Votants : 14 voix pour ( 12 + 2 pouvoirs)  
Délibération affichée du 28 juillet au 28 septembre 2021

Madame le maire explique aux conseillers que l'association de prévention routière est intervenue à l'école du Tronquay les vendredi 18 et vendredi 25 juin 2021 et qu'a cette occasion elle a lancée un appel au don.

Afin de répondre favorablement à cette demande, le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 100 € à l'association de prévention routière.

Il est rappelé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021.